Grille d’évaluation

**Mention Coup de main**

Les éléments précédés d’un tiret sont à titre indicatif seulement.

|  |  |
| --- | --- |
| **La personne responsable du conseil d’élèves :** |  |
| 1. Est à l’écoute de celui-ci. - Exemples de disponibilité et d’engagement auprès du conseil- Engagement au-delà de sa tâche
 | /10 |
| 1. Favorise le travail en équipe. - Création d’une dynamique favorable à la concertation
 | /10 |
| 1. Encourage les initiatives des élèves.- Utilisation des forces des élèves à leur avantage- Ouverture d’esprit- Compte rendu, par les élèves, de l’information et des idées auprès des personnes appropriées- Engagement du conseil d’élèves dans la recherche de solutions aux problèmes

- Responsabilisation des élèves leur permettant de rencontrer la direction, de s’occuper de la préparation des documents ou de l’élaboration du budget | /10 |
| 1. Facilite l’organisation du travail des élèves. - Utilisation d’outils facilitant la circulation de l’information- Accompagnement des élèves dans la préparation des documents et des rencontres- Encouragement des élèves à accomplir eux-mêmes les tâches, comme la préparation de l’ordre du jour des rencontres- Compréhension du travail du conseil et des enjeux à sa portée
 | /10 |
| 1. Est un modèle de persévérance et d’engagement pour les élèves. - Encouragement des élèves à surmonter les obstacles ou à relever les défis- Habileté à mettre en valeur les qualités et les forces des élèves auprès des dirigeants de l’école- Réalisation de projets et d’actions durables ou ayant eu des conséquences importantes sur la vie des élèves- Modèle inspirant par la façon dont les gestes ou les actions respectent les valeurs de Vox populi
 | /10 |
| **Total**  | **/50** |